



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

URSS

Question écrite n° 8864

Texte de la question

M Julien Dray attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'ampleur des relations commerciales entre la France et l'Union soviétique. Les évolutions récentes dans ce pays tant du point de vue des droits de l'homme que du désarmement et des souplesses introduites dans le régime économique créent une nouvelle situation. Plusieurs pays européens, de différentes façons, ont, ces derniers mois, entamé des négociations économiques importantes. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle est la position du Gouvernement français face à une intensification des relations commerciales avec l'Union soviétique, notamment en ce qui concerne le transfert des technologies dites « sensibles ».

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu évoquer les perspectives de développement des échanges commerciaux franco-soviétiques. La 23e session de la grande commission franco-soviétique qui vient de se tenir à Paris a fourni aux autorités françaises l'occasion de rappeler leur souci d'obtenir une intensification des échanges avec l'URSS accompagnée d'un indispensable rééquilibrage en faveur des exportateurs français. Diverses négociations sont actuellement en cours, notamment dans le but d'aboutir à la signature d'un accord sur la protection des investissements. Comme les gouvernements des autres pays industrialisés, les autorités françaises prennent également en compte différentes considérations de sécurité dans l'établissement de leur politique économique. Les mesures de contrôle nécessaires sont adoptées au niveau national en concertation avec nos alliés. Les autorités françaises veillent à ne maintenir de contrôle que sur les biens dont l'exportation est susceptible d'avoir une incidence sur la sécurité nationale. De manière à ne pas créer d'obstacles injustifiés au développement de nos relations commerciales, scientifiques et techniques, les règles en vigueur doivent être adaptées régulièrement en fonction de l'état des technologies, comme l'a souligné encore récemment M le Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Dray Julien](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8864

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 406